

DEUX ENSEIGNANT-E-S EN PROCÈS



POUR 45 MINUTES D'OCCUPATION SYMBOLIQUE

Le lundi 19 mars, plusieurs centaines de personnels de l'éducation commençaient une semaine de grève. À cette occasion une action d'occupation symbolique s'est déroulée. Pour cela, deux enseignant-e-s passent en procès. SUD éducation appelle à les soutenir.

Le lundi 19 mars, plusieurs centaines de personnels de l'éducation commençaient une semaine de grève à l'appel d'une Assemblée générale départementale et avec le soutien des syndicats SUD éducation 93 et CNT éducation 93.

À cette occasion une action d'occupation symbolique de la cour de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur s'est déroulée sous les caméras de plusieurs médias afin de dénoncer les inégalités dont sont victimes les élèves du département. L'occupation, qui n'a concerné que la cour de l'établissement et s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur, avait pour but de dénoncer le manque criant de moyens investis par l'État pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, ainsi que plus généralement dans tous les services publics.

Pour cela, deux enseignant-e-s passent en procès pour «intrusion dans un établissement scolaire, en réunion».

C'est une volonté manifeste de faire taire les personnels qui se mobilisent pour nos conditions de travail et celles de nos élèves.

Cela n'est pas nouveau. Après les procédures disciplinaires engagées contre les grévistes de la SNCF, le licenciement de Gaël Quirante par La Poste, la visite de l'inspection générale au collège République de Bobigny... c'est une nouvelle tentative de faire taire celles et ceux qui luttent.

Ce jour là, nous étions plusieurs dizaines à l'action, des centaines en grève sur le département. Ne laissons pas nos camarades isolé-e-s. Cette action était collective. La stratégie d'isoler des individus pour les réprimer et faire un exemple est bien connue. Répondons par la solidarité.

SUD éducation 93 appelle à la grève dans tout le département le 03 décembre et à se rassembler pour accompagner nos camarades au tribunal. Ce procès, c'est celui de toutes celles et ceux qui se mobilisent pour des conditions de travail dignes pour les personnels et les élèves de Seine-Saint-Denis.

EN GRÈVE

LE 03 DÉCEMBRE À 12H

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL DE BOBIGNY

SUD éducation 93
Bourse du Travail de Saint-Denis
9-11 rue Génin
93200 Saint-Denis
contact@sudeducation93.org -
www.sudeducation93.org



@sudeducation93



@sudeducation93

Union de
Syndicats
Solidaires

éducation
Sud 93